

CERTAINS VEULENT LA DESCENDRE
NOUS, ON LA DEFEND !

COMMUNIQUÉ

Montreuil, le 12 Mars 2018

RÉFORME DU FERROVIAIRE

LE DÉFERLEMENT ANTI-CHEMINOTS DOIT CESSER !

Depuis quelques jours, les cheminots et leurs familles subissent des attaques inacceptables. La Fédération CGT des cheminots et le Syndicat National des Journalistes CGT (SNJ-CGT) dénoncent avec force cette campagne de dénigrement sans précédent.

Rarement une profession aura fait l'objet d'un tel déferlement tous azimuts.

Depuis les annonces du Premier ministre concernant la casse de l'entreprise SNCF, les cheminots essuient les tirs croisés de celles et ceux qui militent pour la casse du service public ferroviaire.

NON, les cheminots ne sont pas responsables des décisions, des errances de la direction SNCF et des gouvernements successifs qui, depuis des années, s'attachent à déboulonner l'entreprise publique.

NON, le Statut des cheminots n'est pas un « boulet » pour la SNCF et la Nation. Il est au contraire une force. Il permet d'assurer la continuité, la pérennité et la stabilité du service public. Il est gage d'une formation professionnelle initiale et continue de haut niveau permettant d'assurer la sécurité des circulations et le fonctionnement du chemin de fer public 24h/24, 365 jours par an.

NON, les cheminots ne sont pas responsables de la dette du système ferroviaire pas plus qu'ils ne sont responsables de l'éclatement de la SNCF décidé lors de la réforme de 2014 qui préfigurait la situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui.

Les comptes 2017 de la SNCF présentés récemment démontrent, une nouvelle fois, que les cheminots participent avec force et conviction au maintien et au développement du service public ferroviaire : le résultat net a triplé, la fréquentation est en progression sur les TGV comme sur les TER, tout comme les chiffres d'affaires de SNCF Mobilités et du groupe, pour ne citer que ces items.

Ces résultats viennent percuter de plein fouet les propos du Premier ministre sur la situation à la SNCF.

L'emballlement anti-cheminots, savamment orchestré, vise en fait à détourner l'opinion publique et à opposer les salariés de la SNCF au reste de la population. C'est scandaleux !

Les cheminots ne se détourneront pas de l'essentiel. La réforme engagée vise, à terme, à réduire drastiquement le réseau ferroviaire, à ouvrir à la concurrence, à privatiser la SNCF et à porter un coup sérieux à leurs conditions sociales. En Europe, là où les mêmes réformes ont été introduites, le prix des transports a explosé et leur qualité s'est effondrée. En France, le bilan de la privatisation des autoroutes est sans appel : hausse continue des péages et dégradation du service rendu.



De France Inter à Europe 1 en passant par TF1 ou les grands quotidiens, l'hostilité envers les mobilisations sociales est sans égal ! Le but de la CGT serait de « bloquer la France » ou d'obliger « le contribuable à payer encore davantage pour le fonctionnement de la SNCF » ; le statut de cheminot ne serait « plus justifié aujourd'hui » et il faudrait le « faire évoluer au minimum ». Le SNJ-CGT et la Fédération CGT des Cheminots appellent les journalistes à enquêter et à confronter les points de vue sur les réelles causes des dysfonctionnements de la SNCF et les effets que pourrait avoir « le nouveau pacte ferroviaire » présenté par le gouvernement.

Nous réaffirmons par ailleurs que si le gouvernement et la direction SNCF devaient choisir le passage en force, les cheminots répliqueraient avec lucidité et détermination.

D'ores et déjà, la Fédération CGT et le SNJ-CGT appellent les cheminotes et les cheminots, les usagers et leurs associations à participer massivement à la manifestation nationale unitaire le 22 mars prochain à 13h00, place de la République, à Paris.

**La SNCF, certains veulent la descendre,
NOUS, on la défend !**

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Etablissement :
Tél :
E-mail :



BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !**

Nom du secteur : Tél :
Syndicat : Tél :
Nom du contact :
Nom du syndiqué :